

Groupe de recherche en économie
et politique agricoles
Département d'économie agroalimentaire
et des sciences de la consommation

98-09

**RELÈVE EN AGRICULTURE
ET FORMATION AGRICOLE :
UNE ÉQUATION À PLUSIEURS VARIABLES**

Jacques Tondreau
Michel Morisset

Université Laval
© Droits réservés GREPA

Septembre 1998

**Ce document a été déposé par chapitre.
Pour consulter la section désirée, cliquez sur le lien approprié :**

[Table des matières, liste des tableaux, des schémas et des graphiques, résumé, avant-propos, introduction](#)
[CHAPITRE 1 – La formation agricole : l'histoire d'un enjeu](#)
[CHAPITRE 2 – Agriculture spécialisée et discours sur la formation agricole](#)
[CHAPITRE 3 – Rapport à l'école et formation professionnelle](#)
[CHAPITRE 4 – Cadre d'analyse et méthodologie](#)
[CHAPITRE 5 – Relève en agriculture et formation agricole : analyse quantitative](#)
[CHAPITRE 6 – Relève en agriculture et formation agricole : analyse qualitative](#)
[Conclusion et Bibliographie](#)
[ANNEXE 1 – Grilles d'entrevue de groupe et questionnaires 1 et 2](#)
[ANNEXE 2 – Création de variantes pour la variable scol. 1](#)
[ANNEXE 3 – Analyses statistiques utilisées](#)

CHAPITRE 1

La formation agricole : l'histoire d'un enjeu

Ils [les Canadiens français] méconnaissent même la nécessité des engrais. De qui d'ailleurs auraient-ils appris ces principes pourtant si élémentaires, eux qui descendaient pour la plupart de soldats et d'artisans ? Depuis la Conquête, aucune littérature agricole venant de France n'entre au pays; aucun immigrant agricole non plus. Tout contact avec le seul pays d'où aurait pu venir la lumière est intercepté. Ainsi, l'intérêt des habitants canadiens pour la vie des champs n'a pu se développer. Par surcroît, les instruments restés en usage sont bien primitifs⁵.

Il semble pertinent de remonter dans le temps afin de voir comment la formation agricole a pris forme au Québec et quel usage en ont fait les différentes couches de la population rurale. Partir de l'histoire offre quelques avantages non négligeables. Elle permet de reconstituer la genèse des problèmes actuels en formation agricole d'abord. Elle autorise ensuite l'attribution d'un poids relatif aux événements contemporains dans ce type de formation. Enfin, elle fournit les matériaux nécessaires à un examen critique des enjeux du moment en ce qui regarde la relève et la formation agricoles. Ce retour en arrière amène à poser certaines questions. L'enjeu de la formation agricole dans le contexte des transformations de l'agriculture, et de sa plus grande ouverture au marché économique, constituerait un changement important pour la relève qui souhaite s'installer sur une ferme dans les années à venir. Cette réalité est-elle un phénomène nouveau ? Peut-on observer dans l'histoire du Québec des tendances lourdes qui permettraient de mieux expliquer et comprendre les rapports entre la formation agricole et le développement de l'agriculture ?

5. Citation tirée de l'ouvrage de Perron (1954 : 9) où l'auteur décrit l'évolution des pratiques agricoles des habitants canadiens de 1760 à 1900.

Au cœur de cet enjeu se situent les arguments en faveur d'une nouvelle définition du métier d'agriculteur en tant que profession. Ces arguments ne relèvent pas de la génération spontanée, puisque ce débat remonte à la première moitié du XX^e siècle, alors qu'une agriculture marchande et une agriculture traditionnelle se font une lutte au sein des changements qui ont cours à ce moment dans le monde agricole. Parmi les nombreux aspects de cet enjeu, la formation agricole prendra une place importante dans les arguments avancés par les agriculteurs marchands et les agronomes⁶ en faveur d'un développement moderne de l'agriculture, c'est-à-dire un développement basé sur l'évolution des techniques et des pratiques agricoles dans un environnement de production plus soumis que jamais aux critères d'évaluation de l'économie, c'est-à-dire en termes de rendement et de productivité. Cette tendance prendra forme concrètement dans les revendications pour la création d'un réseau d'écoles d'agriculture adaptées aux besoins des futurs exploitants de ferme.

La disparition de 100 000 fermes entre les années 1940 et 1970 indique que l'agriculture marchande a su s'imposer comme la seule vraie agriculture. L'enjeu du conflit entre l'agriculture marchande et l'agriculture traditionnelle n'était donc pas mince : il s'agissait de l'extinction d'une forme d'agriculture au profit d'une autre. En 1941, il existe 150 000 fermes sur le territoire québécois. Bon nombre de ces fermes (la majeure partie) sont peu ou pas intégrées au marché; elles sont orientées pour l'essentiel vers la satisfaction des besoins de la famille. L'autre partie est composée de fermes marchandes rompues aux règles de l'économie marchande. Ces deux types d'agriculture ont cohabité sans trop de heurts pendant un bon moment, notamment pendant la période de la Seconde Guerre mondiale, alors que la demande pour les denrées alimentaires était très forte. Après la guerre, avec la reprise normale des activités économiques dans les pays industriels, la demande s'est contractée alors que l'offre demeurait forte, faisant par là même chuter les prix pour les

6. Le ministère de l'Agriculture préparera le développement de la formation agricole destinée aux futurs exploitants de ferme en engageant ses cinq premiers agronomes en 1913. Ces derniers étaient tous diplômés de l'Institut agricole d'Oka. La prise en charge officielle de la formation agricole par le ministère dans les années 1920 se fera au départ à travers le Service de l'Économie rurale. Par la suite, en 1937, un Service de l'enseignement agricole sera créé avec pour premier directeur une des figures marquantes de l'enseignement agricole, Jean-Charles Magnan. Ces nouveaux fonctionnaires joueront un rôle de premier plan dans le développement de l'enseignement agricole. Pour le ministre de l'agriculture de l'époque, Joseph-Édouard Caron, comme pour son premier ministre, Lomer Gouin, l'enseignement agricole était de plus en plus important dans la mesure, croyait-on, où l'avenir de la province passait par des cultivateurs intelligents. D'ailleurs Gouin exploitera ce thème lors de la campagne électorale provinciale de 1919: « Un cultivateur instruit, déclara-t-il, vaut deux et même plusieurs cultivateurs. » (Heap, 1986 : p. 716)

produits agricoles, ce qui se traduit par une crise agricole en 1951. Dans ce nouveau contexte, les deux types d'agriculture ne pouvaient survivre. Enfin, c'est le discours des agriculteurs marchands qui fera valoir que le devenir du Québec, en matière agricole, passait par la disparition des fermes traditionnelles qui ne pouvaient s'intégrer au marché économique, donc incapables d'être concurrentielles, au profit d'une agriculture marchande. La création de la Commission Héon (comité d'enquête pour la protection des agriculteurs et des consommateurs) en 1952 - elle remet son rapport en 1955 - concrétise le point de vue des agriculteurs marchands selon lequel les fermes traditionnelles doivent disparaître. Dans les faits, le processus d'élimination est déjà en cours, puisque des 150 000 fermes en 1941, il en demeure 134 336 en 1951 et 51 587 en 1976 (Morisset, 1987 : 100-177).

Les nombreux changements apportés à la formation agricole dans les années 1950 traduisent de nouveau les préoccupations des leaders de l'agriculture dominante dans la société québécoise d'alors. L'émergence de nouvelles exigences en termes de formation agricole coïncide également avec la transformation du statut social de l'agriculture marchande qui voit ses tenants se définir de plus en plus comme des professionnels, non plus comme des cultivateurs.

1.1 *L'intégration de l'agriculture aux règles du marché économique*

Au Québec, comme dans nombre de sociétés occidentales après la Première Guerre mondiale, l'agriculture subit des transformations qui indiquent en fait la place grandissante que prennent le marché économique, la rationalité scientifique et le machinisme dans le monde agricole. Induites par une double demande en provenance des villes et de l'industrie, ces transformations auront des effets durables sur l'agriculture. La Première Guerre mondiale fera apparaître en fait au Québec les limites de l'agriculture domestique qui s'était imposée après l'abolition du régime seigneurial en 1854. Cette dernière, qui doit fournir à la fois des marchandises agricoles et la force de travail dont les villes ont besoin, aura « de la difficulté à répondre à la demande agricole accrue et [laissera] apparaître une agriculture à dominance marchande » (Morisset, 1987 : 182). L'agriculture marchande qui tente de s'imposer à ce moment évoluera rapidement de 1918 à 1929 pour être ralentie considérablement dans son développement par la suite en raison de la Grande crise économique des années 1930. Ce n'est qu'avec la reprise convainquante de 1939 que l'agriculture marchande s'établira comme une agriculture dominante : « Les prix très favorables poussaient les fermes qui le pouvaient vers la production marchande qui domine bientôt la production domestique, vers

l'élargissement des bases productives sur les fermes existantes, vers l'accumulation monétaire (valeur d'échange), vers l'achat d'intrants plutôt que vers leur fabrication domestique » (Morisset, 1987 : 184). Les transformations de l'agriculture et la demande de formation agricole qui en découlent rendent compte des changements qui s'opèrent dans la dynamique des rapports de force entre les acteurs collectifs de la société québécoise des premières décennies du XX^e siècle. Les deux crises importantes que sont la crise agraire de 1921 et la crise économique des années 1930 seront propices à de nombreuses prises de conscience pour chacun d'entre eux.

À la faveur de la Première Guerre mondiale, l'agriculture marchande se développe rapidement face à la demande accrue pour les denrées agricoles destinées à l'exportation vers la Grande-Bretagne. Plusieurs producteurs s'engagent à ce moment dans ce nouvel objectif, délaissant la production domestique pour une production orientée vers le marché, ce qui implique dorénavant que ces producteurs devraient se procurer sur le marché les produits nécessaires à la reproduction familiale. Dans ce nouveau contexte, ce sont les revenus monétaires qui prennent le pas sur les revenus en nature. La fin de la guerre et la démobilisation des troupes canadiennes qui s'ensuit fait brutalement chuter les prix à partir de 1920. Le tarif Fordney-McCumber, imposé par les États-Unis en 1921, et qui limitait les exportations traditionnelles du Québec vers ce pays (Morisset, 1987 : 27), allait accélérer la débâcle des prix agricoles sur les marchés, plongeant ainsi l'agriculture québécoise dans une crise qui aura de profondes répercussions sur le dépeuplement des campagnes et l'exode des jeunes ruraux vers les villes.

Cette chute des prix avivera la concurrence sur les marchés agricoles canadiens, notamment entre les producteurs de l'Ontario et ceux du Québec. Dans ce contexte, les agriculteurs marchands chercheront à s'organiser, ce qui mènera à la création de l'Union catholique des cultivateurs (UCC) en 1924. Au premier congrès de l'organisation syndicale, un ensemble de revendications sera adopté de façon à renforcer la position concurrentielle des agriculteurs québécois sur les marchés. Outre des revendications de nature économique, tel le crédit agricole, les congressistes demandent un enseignement agricole spécialisé qui permettrait aux agriculteurs d'acquérir une plus grande compétence, ce qui favoriserait une production à meilleur compte et une amélioration de la qualité. C'est en somme une augmentation de la productivité qui est souhaitée afin de rendre l'agriculture québécoise plus concurrentielle. À partir de 1926, l'implantation du réseau des écoles intermédiaires

d'agriculture rend compte des préoccupations de l'agriculture marchande qui s'imposera graduellement dans les décennies suivantes.

Les écoles intermédiaires d'agriculture que l'on met en place serviront tout autant les intérêts des agriculteurs marchands que ceux d'autres acteurs sociaux tels l'Église, l'État et les agronomes. Chacun de ces intervenants réclamera des écoles d'agriculture pour des raisons différentes. Pour l'Église, la formation agricole est un moyen de retenir au sol une jeunesse agricole attirée par les mirages des villes. Pour l'État, cette formation favorisera le développement de meilleurs citoyens qui contribueront au bien-être général de la société. Pour les agronomes enfin, cette formation est garante d'une éducation scientifique favorisant la transmission des principes d'une agriculture tournée vers des pratiques modernes de culture⁷. On sait d'ailleurs toute l'ardeur que mirent Mgr Ross, évêque de Gaspé, le ministère de l'Agriculture du Québec et bon nombre d'agronomes dans le monde agricole afin de développer des écoles d'agriculture sur tout le territoire de la province.

La dominance progressive de l'agriculture marchande favorisera le développement de nouvelles pratiques agricoles plus productives, commandant un nouveau type de connaissances que le savoir transmis oralement et pratiquement, par l'expérience, de père en fils depuis fort longtemps, ne pourra fournir. C'est donc ici une dévalorisation de la place de la transmission des savoir-faire agricoles dans les rapports intergénérationnels. Ce savoir, détenu par le père dans la société traditionnelle, deviendra un savoir annexe, certes toujours important, mais relayé au deuxième rang, d'autant plus qu'il sera associé dans bien des cas à la routine des cultivateurs. Avec l'émergence de ces nouveaux savoirs, c'est aussi une nouvelle définition du métier d'agriculteur qui se profile au sein des transformations de l'agriculture.

7. Sur le discours des agronomes, on pourra consulter Cohen et Van Den Dungen (1994). Les auteurs montrent que les agronomes ont cherché à moderniser le monde rural par l'éducation scientifique. On peut se demander par ailleurs si l'accent mis par les agronomes sur la transmission des savoirs scolaires au détriment bien souvent des savoirs d'expérience n'a pas constitué une atteinte à l'identité des agriculteurs pour qui ces savoirs d'expérience sont le résultat d'une pratique où ils ont pu exercer leur intelligence, développer des aptitudes et des compétences pertinentes pour le métier d'agriculteur.

1.2 *La revalorisation de la profession agricole*

Après l'appellation « habitant » du Régime français⁸, après celle de « colon » au XIX^e siècle, et celle encore de « cultivateur » dans la première moitié du XX^e siècle, succéderont le terme « agriculteur » dans l'agriculture marchande diversifiée des années 1940 et, plus tard, celui de « producteur » et d'« entrepreneur » dans l'agriculture spécialisée qui prend forme dans les années 1960. Autant de statuts qui rendent compte de la réalité de ceux et de celles qui vivent de l'agriculture au Québec depuis trois siècles. Les appellations « agriculteur », « producteur » et « entrepreneur » sont en définitive de création récente pour désigner le statut de celui ou celle qui pratique l'agriculture⁹.

C'est à partir des années 1940 que s'impose de manière explicite le terme d'« agriculteur » et son corollaire, « profession agricole », comme substitut au terme cultivateur. Ce changement dans la représentation sociale du métier agricole semble en relation avec la mise en place d'une agriculture marchande. Toutefois, cette agriculture s'impose dans une période où l'agriculture dans son ensemble subit une dévalorisation sociale importante face à la montée des valeurs urbaines et à leur propagation au sein même de la population agricole. Les nouvelles valeurs urbaines qui frappent aux portes des campagnes se feront sentir plus impérieusement à mesure que l'industrialisation et l'urbanisation grandiront. Les années 1950 deviendront, dans ce contexte, une période où on ressentira le besoin de réaffirmer haut et fort que l'agriculture est une profession, un métier noble, de façon à compenser le sentiment toujours plus présent chez les agriculteurs d'une perte de prestige et de statut dans la société québécoise. Mgr Albertus Martin, ardent défenseur des écoles intermédiaires d'agriculture, s'exprime en ces termes au début des

-
8. Sur l'habitant canadien dans le système seigneurial, on peut consulter Serge Courville (1979 : 1980). Pierre Gaudet, premier vice-président général de l'UPA en 1991, exprime bien l'évolution du statut social de l'agriculteur à travers le temps : « Puisque les mots portent un sens et donc une façon de faire, je rappellerai simplement [...] que mon arrière-grand-père était un colon, mon grand-père un habitant, mon père un cultivateur, moi un producteur agricole [...]. » (Gaudet, 1991 : 22)
 9. C'est en 1972 que le terme de « producteur » apparaît avec la mise en place de la *Loi des producteurs agricoles* (Morisset, 1988 : 23). Le terme « entrepreneur » prend place un peu plus tard, au début des années 1980, alors qu'un certain type de producteurs agricoles réclament un nouveau statut social. Comme le souligne Morisset : « Agressifs en affaires et sensibles à l'idéologie de l'entrepreneurship, bien des producteurs de porcs, de volailles, de fruits et légumes et même de lait, semblent donc s'identifier aux entrepreneurs locaux de PME. Ils en réclament le statut, le revenu et la reconnaissance. » (Morisset, 1988 : 23)

années 1950 : « Aujourd'hui, il y en a quelques-uns qui trouvent la profession agricole peu intéressante. Je trouve particulièrement malheureux que l'on veuille enseigner que la province de Québec est devenue une province industrielle et qu'il faille se désintéresser de notre milieu agricole. On comprend très bien que malgré certains abandons, la profession agricole est demeurée encore très noble chez nous. » (Martin, 1953 : 45)

Le rôle des écoles intermédiaires d'agriculture sera particulièrement grand dans ce contexte nouveau, car c'est par elles que l'on tentera de fournir les bases d'une identification positive au métier agricole. On ira même jusqu'à affirmer au début des années 1960, dans le cadre du développement de l'agriculture spécialisée, que c'est la mission de l'école que de former des entrepreneurs agricoles comme le mentionne à l'époque un des principaux architectes de la nouvelle structure de l'enseignement agricole qui prend forme dans cette décennie : « L'école a pour mission de former d'abord des entrepreneurs agricoles et non des ouvriers agricoles, classe de travailleurs qui, à toutes fins pratiques, n'existe heureusement pas chez nous. »¹⁰ (Houle, 1963 : 62) En fait, de sa création à son extinction, la filière de l'enseignement intermédiaire agricole a servi entre autres à fournir les bases d'une représentation positive de la pratique agricole pour les groupes dominants dans l'agriculture québécoise.

1.3 *Création des écoles intermédiaires d'agriculture et l'impératif de la scolarisation*

C'est au congrès de fondation de l'UCC, en 1924, qu'est lancée l'idée de créer des écoles intermédiaires d'agriculture afin d'augmenter le niveau de formation des futurs exploitants de ferme. À ce moment, Paul Boucher¹¹ conviait les congressistes à penser à des écoles d'agriculture de niveau secondaire. Certes, il existait déjà l'Institut agricole d'Oka et l'Institut supérieur de Sainte-Anne-de-la-Pocatière qui offraient « les cours aux agriculteurs », ou cours moyen, mais ces cours sont offerts à un très petit nombre d'individus qui, de surcroît, étaient invités rapidement à s'inscrire en agronomie lorsqu'ils

10. Au terme de « cultivateur » semble correspondre l'image d'une agriculture comme mode de vie; au terme d'« agriculteur », l'image de la profession agricole; au terme d'« entrepreneur », la représentation de la ferme comme entreprise agricole.

11. Boucher est un ancien élève de l'Institut agricole d'Oka, également secrétaire du comité organisateur de la fondation de l'UCC et plus tard rédacteur au Bureau de l'information au ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

obtenaient de bons résultats scolaires. Ce que l'on voulait du côté de l'UCC, c'était d'étendre ce type de formation intermédiaire à toutes les régions de la province¹². On souhaitait également que ces écoles s'adaptent à la réalité du monde agricole. En ce sens, Boucher soulignait l'intérêt « des écoles d'hiver » ouvertes quatre ou cinq mois par année et qui permettent aux jeunes agriculteurs de suivre une formation sans nuire aux travaux de la ferme familiale¹³.

Boucher présentera aux délégués plusieurs résolutions, appuyées à l'unanimité, qui concrétiseront les intentions des membres de l'UCC présents au congrès. Trois de ces résolutions retiennent particulièrement l'attention :

Le premier Congrès des agriculteurs du Québec croit :

1- Que l'on devrait décentraliser l'enseignement secondaire agricole, dit aussi « Cours des Agriculteurs » ou « cours moyen » en fondant dans la province trois ou quatre écoles moyennes d'agriculture. Ces écoles sont reconnues d'une nécessité absolue et immédiate dans l'Abitibi, le Lac Saint-Jean, les Cantons de l'Est.

2- Ce congrès demande que les Écoles d'hiver, dites en France « écoles saisonnières » soient établies dans la province. Il se déclare également en faveur des fermes-écoles.

3- Ce congrès souhaite que nos maisons d'enseignement secondaire, collèges classiques et commerciaux ne se désintéressent pas de l'enseignement agricole. (Union catholique des cultivateurs, s.d. : 64)

L'élite de la classe agricole souhaitait donc dès 1924, la régionalisation des écoles d'agriculture et leur adaptation à la réalité des agriculteurs, par la création d'institutions qui se mouleraient sur les modèles des écoles de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, d'Oka et du Collège MacDonald. C'est dans ce contexte que sera fondée la nouvelle filière d'enseignement intermédiaire agricole dans les années 1920. La demande pour des écoles d'agriculture adaptées à la réalité des jeunes ruraux du Québec se fera de plus en plus pressante à mesure

-
12. On parle de formation agricole intermédiaire (ou de cours moyen) et d'écoles intermédiaires d'agriculture pour souligner que cette formation se situe entre les notions d'agriculture qui sont données à l'école primaire et le cours agronomique offert par les instituts supérieurs d'enseignement agricole.
13. Déjà le Collège MacDonald, qui offrait aussi le cours moyen à la clientèle anglophone depuis 1920, avait ouvert pareille option qui durait quatre mois, tout comme à Cornell dans l'État de New York, institution souvent citée en exemple (Union catholique des cultivateurs, s.d. : 44).

que l'agriculture marchande, celle orientée vers l'extérieur, éclipsera l'agriculture domestique, celle orientée vers l'intérieur¹⁴.

Au cours de cette même période, les transformations technologiques et sociales importantes de l'agriculture montrent amplement qu'une autre forme d'agriculture prenait place au Québec. Les statistiques sur l'évolution du nombre de tracteurs sur les fermes québécoises de 1931 à 1961 sont révélatrices à ce chapitre. En 1931, on comptait 2 417 tracteurs sur les fermes québécoises, 5 869 en 1941. De 1941 à 1951, c'est plus de 31 971 tracteurs qui sont comptabilisés. Enfin, en 1961, les fermes du Québec possèdent dans l'ensemble 70 697 tracteurs. C'est aussi l'électrification rurale qui modifiera profondément la façon de produire sur les exploitations agricoles. Par exemple, en 1939, seulement 20 % des fermes ont l'électricité. En 1960, la presque totalité des établissements agricoles sont électrifiés, soit 98 % des fermes (Morisset, 1987 : 60-61). L'augmentation du nombre de trayeuses et de moissonneuses-batteuses rend compte également des transformation de la ferme québécoise des années 1930 aux années 1960 (*voir le tableau 1*).

Tableau 1
Mécanisation des fermes québécoises, 1931-1961

	1931	1941	1951	1961
Tracteurs	2 417	5 869	31 971	70 697
Moissonneuses-batteuses	0	55	420	3 046
Trayeuses	827	-	17 632	34 724
Électrification (%)	14,0	-	67,1	97,3

Source : Recensement du Canada, 1961.

14. Dans la meilleure période des écoles d'agriculture, ce sont 21 écoles qui œuvrent en même temps dans presque toutes les régions du Québec. On compte pour la période les écoles suivantes : Rimouski (création 1926), Saint-Rémi (1932), Beauceville (1932), Sainte-Martine (1933), Sainte-Thérèse (1933), Saint-Barthélémy (1933), Mont-Laurier (1933), Sainte-Croix (1934) Saint-Césaire (1935), La Ferme (1936), Yamachiche (1937), Iles-de-la-Madeleine (1937), Nicolet (1938), Chicoutimi (1938), Val-d'Espoir (1938), Ville-Marie (1939), La Pérade (1939), Saint-Denis (1940), Noé Ponton (1947), Grande-Rivière (1961), Caplan (1966).

Tous ces changements posent le problème de l'acquisition des nouvelles connaissances liées à l'utilisation des machines de plus en plus perfectionnées sur la ferme. Pour le cultivateur de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle, les savoirs reliés à la manipulation de la charrue, de la houe, de la faux et à l'utilisation des animaux de traits, constituaient des savoir-faire fondamentaux. L'apparition du tracteur et des machines mues par l'électricité commanderont l'apprentissage de nouvelles habiletés pour la réparation, l'entretien, le réglage et la conduite de ces nouvelles machines (Mendras, 1992 : 119). La formation des futurs agriculteurs serait donc une nécessité dans cette nouvelle conjoncture. Le type de formation offert à ces futurs exploitants de ferme évoluera au même rythme que se développent la science et la technique agricoles, comme le montre l'évolution des écoles d'agriculture de 1926 à 1966. En fait, la filière de l'enseignement agricole, notamment son programme scolaire, évolue de 1926 à 1960 en intégrant les nouvelles connaissances et techniques qui apparaissent dans les champs scientifique et agricole.

Cette nouvelle filière d'enseignement destinée aux futurs exploitants de ferme évoluera d'autant plus vite que le discours sur les nécessités de la formation passera de l'ordre de la prescription à celui du normatif. Dans l'ordre de la prescription, le discours sur l'enseignement agricole se présente à la fin des années 1920 comme une exhortation en faveur du développement d'écoles adaptées aux jeunes ruraux. Écoutons, à titre d'exemple, Mgr Limoges, évêque de Mont-Laurier, qui tentait de justifier ainsi la nécessité de l'ouverture d'une école d'agriculture dans son diocèse en 1928 :

Il importe d'établir des écoles d'agriculture moyennes et régionales d'agriculture, où les enfants de l'école rurale iraient puiser, pendant au moins deux ans, les connaissances nécessaires pour cultiver avec goût et administrer une ferme de façon plus lucrative. Ces jeunes gens, une fois sortis de l'école régionale, répandront autour d'eux, parmi les cultivateurs du rang, par leurs paroles et leurs exemples, la science qu'ils auront acquise, et ainsi, se propagerait et plus rapidement que par le passé, l'instruction agricole dont nos cultivateurs sentent et reconnaissent de plus en plus le besoin. J'ai toujours confiance qu'avant longtemps notre région de Mont-Laurier sera dotée d'une école qui enseignera à nos jeunes agriculteurs les principes et la pratique d'une culture rationnelle et scientifique. C'est là la vraie clef du progrès et du succès en agriculture. (Coursol, 1988 : 243)

Cette exhortation se fera plus normative à mesure que l'industrialisation grandissante impose son rythme au développement de l'agriculture. Ainsi, dans l'ordre du normatif, ce discours prendra la forme, au cours des décennies suivantes, d'un impératif destiné à ceux qui s'attachent à la routine agricole séculaire et qui sont voués inexorablement à disparaître

selon certains. Dans la bouche d'un des pionniers de l'enseignement intermédiaire agricole au Québec, ce discours se transformera en ultimatum à la fin des années 1950 :

À cause de la mécanisation et de l'intégration, de la réduction des coûts de production, nos fermes familiales seront obligées de s'agrandir et de s'améliorer, par plus de science et de coopération agricoles. Ceux qui ne s'adapteront pas aux conditions modernes de notre agriculture auront chance d'être ruinés ou annihilés, ce qui, socialement et économiquement, n'est pas vraiment désirable. C'est ainsi que notre enseignement agricole, par nos professeurs et par l'enseignement populaire, doit être revu, remanié et adapté aux nécessités actuelles de notre agriculture, évoluée et transformée. Enfin, c'est un désir très louable et très réaliste, pour nous tous, de placer nos fermes sur une base de "rentabilité", qui pourra se comparer avec avantage, en regard des meilleures exploitations des États-Unis et du Canada anglais. (Magnan, 1959 : 6)

Entre l'exhortation de Mgr Limoges en 1928 et l'impératif de modernisation de l'agriculture lancé par J.-C. Magnan en 1950, l'utilisation des nouvelles technologies agricoles s'est répandue à une cadence accélérée dans les campagnes. Malgré une évolution constante, quoique parfois houleuse, du nombre d'écoles intermédiaires d'agriculture au Québec de 1926 à 1960, on constate que la formation agricole destinée à la relève n'a pas été adoptée d'emblée par la population agricole comme le montrent les recherches en histoire de l'enseignement agricole au Québec (Chapais, 1916 ; Charland 1982 ; Greene, 1941 ; Jean, 1976 ; Ministère de l'Agriculture, 1965 ; Perron, 1954 ; Hamel *et al.*, 1994a et 1994b).

En fait, le bassin de jeunes scolarisés en formation agricole a toujours été très faible par rapport à la population agricole en âge d'étudier. Le taux de couverture (les inscriptions dans les écoles d'agriculture par rapport à la population agricole en âge d'étudier) des écoles moyennes et régionales d'agriculture est très faible sur la période de 1931 à 1961, et correspond à peu de chose près à la période d'existence de ce type d'école (*voir le tableau 2*).

Tableau 2

Taux de couverture des écoles d'agriculture de 1931 à 1961

Années	Population agricole en âge d'étudier	Inscrits dans les écoles d'agriculture	Taux de couverture
1931	118,158	250	0.2 %
1941	139,819	868	0.6 %
1951	82,076	775	0.9 %
1956	80,605	753	0.9 %
1961	71,026	823	1.1 %

Source : Recensements du Canada pour la population agricole; pour les inscriptions dans les écoles d'agriculture, voir Hamel *et al.*, 1994a, 1994b.

Instruits essentiellement dans les écoles intermédiaires d'agriculture entre 1926 et 1969, les jeunes identifiés à la relève n'étaient donc pas nombreux à fréquenter ces écoles (*voir le tableau 3*) : ces dernières avaient d'ailleurs, par moment, de sérieux problèmes de recrutement¹⁵. Dans les faits, la capacité de recrutement d'une école d'agriculture est fonction d'un ensemble de facteurs, dont l'implication du milieu où est implantée l'institution. Elle dépend également de la position géographique de l'institution, de l'énergie déployée par les autorités de l'école et de son personnel, des conditions sociales du moment, de la promotion que peuvent en faire les anciens élèves, du positionnement de la hiérarchie cléricale face à l'école, de la réceptivité des différents organes médiatiques de la région concernée et de la bonne réputation de l'école. Tous ces éléments concourent à créer une dynamique d'ensemble qui a une influence sur le nombre d'élèves qu'accueillera l'institution d'enseignement et une incidence sur son rayonnement. Mais par dessus tout, c'est l'intérêt porté par les jeunes et par leurs parents à la formation agricole qui assure à cette dernière une pérennité.

15. Il faut mentionner aussi l'importance de la formation agricole non institutionnelle pour les agriculteurs comme les cours à domicile de l'U.C.C. ou les cours spéciaux offerts par le ministère de l'Agriculture.

Tableau 3

Inscriptions dans les écoles intermédiaires d'agriculture,
de 1930-1931 à 1962-1963

Années	Nb. d'écoles	Nb. d'inscrits	Années	Nb. d'écoles	Nb. d'inscrits
1930-31	4	191	1947-48	17	832
1931-32	4	250	1948-49	17	858
1932-33	6	n.d.	1949-50	18	970
1933-34	10	n.d.	1950-51	17	816
1934-35	11	n.d.	1951-52	16	775
1935-36	12	n.d.	1952-53	16	785
1936-37	13	n.d.	1953-54	17	898
1937-38	15	n.d.	1954-55	17	875
1938-39	18	n.d.	1955-56	17	845
1939-40	20	926	1956-57	17	753
1940-41	21	941	1957-58	16	778
1941-42	21	868	1958-59	16	807
1942-43	21	939	1959-60	16	833
1943-44	21	994	1960-61	16	809
1944-45	20	967	1961-62	16	823
1945-46	20	967	1962-63	16	778
1946-47	21	944	-----	-----	-----

Source : Hamel *et al.* (à paraître).

La situation des écoles intermédiaires d'agriculture se dégrade rapidement après 1960. Deux explications peuvent être avancées pour rendre compte de cette situation. La première renvoie à la situation financière des écoles intermédiaires d'agriculture. En effet, le coût du maintien des écoles sous la responsabilité des congrégations religieuses ou des épiscopats diocésains s'est avéré de plus en plus difficile à assumer pour ces groupes. La stratégie de Duplessis, en l'occurrence, fut de financer ces institutions juste assez pour qu'elles « surnagent financièrement » mais pas assez pour qu'elles soient autonomes. De cette façon, l'État s'assurait un plus grand contrôle sur ces institutions qui ne pouvaient dans ces conditions « mordre la main de celui qui les nourrissait ». La seconde explication renvoie aux exigences d'ordre scientifique, technique et administratif qui pèsent de plus en plus lourd sur les écoles d'agriculture qui ne pourront, dans certains cas, s'ajuster à la nouvelle conjoncture des années 1960. Ici encore, on voit la stratégie de l'État qui s'assure un contrôle toujours plus serré des institutions privées d'enseignement sous contrôle religieux. La création du ministère de l'Éducation, en 1964, ne fera que confirmer cet état de fait.

Les années 1960 se caractérisent par la décroissance rapide des effectifs dans les écoles d'agriculture. Cette situation est attribuable à la fermeture d'un nombre appréciable d'écoles au cours de cette période. Ainsi, dès 1961, l'école de Val-d'Espoir en Gaspésie

ferme ses portes après 23 ans d'existence. En 1963-64, l'école Noé Ponton n'offre plus le cours moyen, même si l'institution est toujours en fonction. En 1964, ce sont quatre autres écoles qui subissent les contrecoups de la réforme scolaire. La fin des années 1960 mettra un terme à 55 ans d'enseignement moyen avec la fermeture des dernières écoles intermédiaires d'agriculture sur le territoire de la province¹⁶.

Tableau 4

Chute des effectifs étudiants dans
les écoles d'agriculture de 1963-1964 à 1969-1970.

Années	Nombre d'écoles	Nombre d'inscrits
1963-64	13	652
1964-65	14	684
1965-66	9	678
1966-67	9	n.d.
1967-68	8	n.d.
1968-69	7	300
1969-70	7	n.d.
1970-71	1	149 ¹⁷

Source: Hamel *et al.* (à paraître).

La chute des effectifs s'explique donc par le nombre décroissant d'écoles d'agriculture offrant le cours moyen dans les années 1960. En fait, dans la période, le réseau est à toutes fins pratiques démembré au profit de la nouvelle structure des options agricoles qui apparaîtront au début de la décennie des années 1970. Avec 149 inscrits au total pour toute la province cette année-là, c'est l'enseignement professionnel agricole dans son ensemble qui devra être reconstruit.

16. Une seule exception à la règle : l'école d'agriculture de Sainte-Croix, dans Lotbinière, qui résistera à l'intégration jusqu'en 1989.

17. Pour 1970-1971, les inscrits sont ceux des options agricoles à l'école de Sainte-Croix de Lotbinière.

1.4 *Les buts des écoles intermédiaires d'agriculture*

Outre le fait que les écoles d'agriculture étaient tenues de former de bons chrétiens, elles auront poursuivi au cours de leur existence un ensemble de buts qui renseignent sur l'utilisation qui en a été faite par les différents groupes sociaux dans la société québécoise d'alors. Pour les officiers du Service de l'enseignement agricole du ministère de l'Agriculture, qui exprimaient à la fois les besoins de l'État et ceux des agriculteurs marchands, l'école intermédiaire d'agriculture avait pour mission « de compléter leur [les jeunes ruraux] éducation et leur instruction générales, pour les hausser au niveau des exigences actuelles de leur profession, c'est-à-dire, former des cultivateurs plus éclairés, plus coopérateurs, et en faire une élite qui contribue à l'émancipation économique et sociale de nos campagnes » (Magnan, 1941 : 9).

Les écoles intermédiaires d'agriculture auront permis de régionaliser l'enseignement agricole et de lui donner une couleur locale, adaptée aux besoins de la population agricole. Comme le soulignent Hamel *et al.* (1994) :

Visant une clientèle désireuse de gagner sa vie sur la ferme familiale, les écoles d'agriculture ont toujours dû s'adapter aux besoins de la population agricole, notamment à la nécessité pour les fils d'agriculteurs d'être disponibles pour les semences du printemps et les récoltes de l'automne. Conséquemment, pour éviter le déracinement des futurs exploitants de ferme de leur milieu, c'est l'école d'agriculture qui est allée aux jeunes ruraux et non l'inverse. (Hamel *et al.*, 1994 : 69)

Les écoles intermédiaires d'agriculture auront eu enfin la mission de revaloriser le statut de cultivateur, afin d'en faire une profession, en favorisant l'adaptation des jeunes à l'évolution de l'agriculture, notamment à l'évolution des techniques et des marchés agricoles. En somme, on aura doté la formation agricole d'un ensemble de vertus dans la période de 1926 à 1970, un peu à la manière dont on le fait aujourd'hui, avec sensiblement les mêmes arguments et les mêmes leitmotsivs.

1.5 *Conclusion*

La situation de l'enseignement professionnel agricole est désastreuse au début des années 1970, alors que les options agricoles offertes dans les polyvalentes sont à toutes fins pratiques désertées par les futurs exploitants de ferme. Lentement, au fil des ans, les inscriptions se feront plus nombreuses de telle sorte qu'en 1982, on atteignait 800

inscriptions dans toute la province, soit à peu près le nombre d'inscrits dans les écoles intermédiaires d'agriculture dans les années 1950. Ce regain de l'enseignement professionnel agricole sera de courte durée puisque de 1982-1983 à 1990-1991, les effectifs en enseignement agricole dans les polyvalentes de la province chutent dramatiquement pour se situer à 99 individus en 1990-1991. Fait étonnant, la formation agricole de niveau secondaire effectue une remontée exceptionnelle à partir de 1993-1994, alors que pour l'ensemble de la formation professionnelle au secondaire, on note une désaffection majeure des jeunes envers ce type de formation. On peut se demander si les nouvelles mesures mises en place par la SFA pour favoriser la formation agricole chez les jeunes de la future relève agricole ont porté fruit ? On peut également se demander si cette hausse peut être attribuée à d'autres facteurs comme une revalorisation du métier d'agriculteur ou une prise de conscience chez les jeunes de la future relève de l'importance de la formation pour la bonne marche de l'exploitation agricole. En somme, comment se présente le contexte de l'agriculture et de la formation agricole dans les années 1990 ?